

Sujet : [INTERNET] artificialisation bois bramard

De : nadine dumas <les.celle@hotmail.fr>

Date : 30/05/2022 14:26

Pour : "pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr" <pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr>

A l'attention de Mr Eric Etienne prefet de la Haute-loire
Et de Mr Henri de Fontaine commissaire enqueteur

Messieurs,

Je soussignée Dumas Nadine

Résidente sur la commune de St Didier en Velay souhaite vous manifester mon opposition au projet de création de la zone artisanale Bois de Bramard.

En effet ,il me semble aberrant de sacrifier une telle surface boisée à l'heure où l'on nous parle d'écologie ,de maintien de la biodiversité et de protection de l'environnement .

Il me semble qu'il serait plus judicieux et moins onéreux pour les communes de rechercher un emplacement déjà existant , où en cours de création (zone de St Pal de Mons par ex) ou une friche . Cela éviterait la créations de toutes les infrastructures d'assainissement ,de logistique et routière ! La circulation des poids lourds est déjà conséquente dans le secteur et carrément problématique en hiver ,notamment sur la D500 .

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet .

En vous priant de prendre en considération ce point de vue , je vous prie de recevoir mes sincères salutations .

Mme Dumas Nadine

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows